

Femmes méditerranéennes des mondes ruraux et agricoles : double peine, opportunités multiples

Yasmine Seghirate

Responsable de la communication
Centre international de Hautes Études agronomiques
méditerranéennes (CIHEAM), Paris

En Méditerranée, les écarts entre pays en matière de ressources naturelles, financières et humaines sont importants mais face aux défis économiques, sociopolitiques et environnementaux que doit surmonter la région, se dessine une communauté de destin dans laquelle les femmes sont un levier du développement pour peu que leur potentiel soit reconnu et libéré et que la lutte contre les inégalités de genre occupe une place centrale dans les politiques publiques et privés. Si la participation à la vie économique, sociale et politique reste inégalitaire entre les femmes et les hommes à l'échelle de la planète, elle se manifeste plus intensément en Méditerranée et en particulier dans les zones méridionales. Les femmes des mondes ruraux et agricoles, comme partout ailleurs, occupent souvent des emplois de moindre qualité et sont moins bien rémunérées (parfois pas du tout). Elles ont en outre, la particularité de cumuler les difficultés, les inégalités, voire les discriminations. D'abord, elles subissent les effets de la marginalisation des territoires ruraux (accès limité aux services, à la formation, aux structures médico-sociales et culturelles...). Ensuite, selon les pays, elles peuvent aussi être victimes de discrimination liée à leur sexe allant de la pression socioculturelle – qui favorisera un cloisonnement des femmes à l'espace domestique – à la discrimination légalisée notamment en matière d'héritage et d'accès au foncier. En plus de ces facteurs, viennent s'ajouter des contraintes d'ordre environnemental qui vulnérabilisent en particulier ces femmes. Si elles cumulent les inégalités et les discriminations,

et subissent une « double peine », elles n'en restent pas moins un élément clé de la stabilisation des territoires. Elles sont au cœur de la résilience des sociétés rurales et constituent un élément de réponse aux défis méditerranéens en matière de sécurité alimentaire et de préservation des écosystèmes ruraux. Qu'il s'agisse de luttés contre le gaspillage de ressources naturelles et humaines ou de création d'emplois durables, il faudra miser sur la participation des femmes et investir davantage dans leurs compétences.

Sécurité alimentaire et changements climatiques

La Méditerranée du sud se caractérise à la fois par l'importance de ses espaces arides et semi-arides à faible potentialité agricole et par son dynamisme démographique. Si les contraintes climatiques marquent depuis toujours les sociétés rurales qui pour survivre ont su développer des systèmes de production agricole capables d'absorber plus ou moins bien les chocs, cette « résilience » est actuellement remise en question. L'augmentation des températures, la diminution des précipitations et leur irrégularité, la désertification ou la dégradation de la qualité des sols impactent aujourd'hui fortement l'activité agricole, à un moment où il faut pourtant produire plus et mieux dans la région. Dans la région Afrique du Nord - Moyen-Orient (ANMO), la population est passée de 139 millions d'habitants en 1961 à 496 millions en 2011, faisant de la couverture des besoins alimentaires le défi principal de la région. En dépit des importants progrès réalisés dans la production agricole, les pays de cette zone doivent massivement recourir aux marchés internationaux pour couvrir leurs besoins. Les 5 États nord-afri-

cains cumulent à eux seuls en moyenne pour 20 à 25 milliards d'importations agricoles annuelles depuis 2010 ¹. La récente hausse des prix des matières premières agricoles, la diminution des ressources naturelles et les changements climatiques qui impactent directement l'état des cultures rendent encore plus vulnérables ces pays. Dans ce contexte, le rôle de la petite agriculture revêt une importance stratégique et les petits exploitants apparaissent comme des acteurs de premier plan de la résilience des systèmes alimentaires et agricoles. Dans la région ANMO, près de 80 % de la production agricole provient de l'agriculture à petite échelle, mais le travail des femmes y est sous-estimé car souvent non rémunéré. En règle générale, le travail des femmes est socialement peu connu, voire déconsidéré. Pourtant les tâches des femmes sont les plus consommatrices de temps et les plus pénibles dans le domaine de la production agricole (production, stockage, traitement des récoltes, élevage...) ². Ce temps de travail moins visible, souvent non ou mal rémunéré, est entrecoupé par la réalisation de travaux domestiques et ménagers, ce qui pénalise les femmes à plusieurs niveaux. Un travail agricole en horaires décalé ou à temps partiel ne permet pas la reconnaissance d'un statut ouvrant à tous les droits en matière de protection sociale, il limite l'accès optimal aux infrastructures des zones rurales et ne permet pas d'obtenir une bonne représentation des femmes au sein des organisations de travailleurs.

Ces femmes bénéficient moins d'options au niveau éducatif et professionnel et elles ont une moindre mobilité. Elles sont donc plus attachées aux territoires que ne le sont les hommes. En raison de cet ancrage au territoire, les aléas climatiques et les dégradations en cours les impactent tout particulièrement. La réduction de la qualité, de la disponibilité des terres et de la biodiversité complique non seulement leur travail, mais les exposent à des risques accrus lorsque des tensions sociales se forment pour l'accès aux ressources naturelles.

Les femmes représentent une main-d'œuvre agricole importante en Méditerranée, leur autonomisa-

tion et le renforcement de leurs capacités sont un atout pour les familles, les communautés rurales et plus généralement pour la production agricole et économique des pays. Pour que les femmes deviennent des actrices reconnues de la sécurité alimentaire, de la prévention et de l'adaptation aux changements climatiques, les formations techniques à elles seules ne suffisent pas. Il importe également de s'interroger sur la qualité de leur participation aux niveaux décisionnels. Ces dernières doivent être présentes en plus grand nombre dans les instances publiques de négociation et de gouvernance locale et doivent être en mesure de défendre des propositions à valeur ajoutée pour les territoires.

Diète méditerranéenne et lutte contre les gaspillages

La mondialisation des échanges commerciaux, les changements de modes de vie et la forte urbanisation modifient progressivement les habitudes de consommation alimentaires en Méditerranée. La région traverse une transition nutritionnelle accélérée qui l'éloigne de son régime alimentaire antique, la « diète méditerranéenne » constituée principalement d'huiles végétales, de céréales, de légumes verts et légumineuses et qui se caractérise par une consommation modérée, voire faible, de poisson, de viande et de produits laitiers ³. Alors que la sous-alimentation continue de toucher les populations les plus fragiles de la Méditerranée, les pays de la région sont de plus en plus confrontés au fléau de la surcharge pondérale et de l'obésité qui entraînent des maladies alimentaires telles que le diabète, l'hypertension, les maladies cardiovasculaires etc.

En Méditerranée, les femmes restent les principales responsables du choix et de la préparation des aliments. Elles sont donc au cœur de la sécurité nutritionnelle de la famille et parties prenantes de la prévention sanitaire. Elles sont également dépositaires d'un patrimoine culinaire méditerranéen ancestral qui, faute de transmission adéquate aux nouvelles générations, pourrait disparaître.

¹ *Le système agricole et alimentaire de la région Afrique du Nord – Moyen-Orient à l'horizon 2050 : projections de tendance et analyse de sensibilité*. Rapport final de l'étude réalisée pour le compte de Pluriagri, Paris et Rennes : INRA-DEPE & INRA-SAE2, 133 p.

² Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient, « Autonomisation des petits agriculteurs et des femmes dans la région du Proche-Orient et Afrique du Nord », FAO, Mai 2016.

³ « La Diète méditerranéenne : Pour un développement régional durable », *Mediterra 2012*, CIHEAM www.ciheam.org

En grande partie à base de plantes, la diète méditerranéenne a un impact faible sur l'environnement car, contrairement à la production animale, elle nécessite moins de ressources naturelles. Atout certain de la sécurité alimentaire, elle peut également contribuer à diminuer la forte dépendance de la région par rapport aux importations agricoles. La diète méditerranéenne, recommandée par le corps médical pour ses qualités nutritionnelles, a donc également des vertus économiques et environnementales qui peuvent profiter aux femmes dès lors qu'elles en deviennent une composante centrale reconnue et valorisée.

Les femmes représentent une main-d'œuvre agricole importante en Méditerranée, leur autonomisation et le renforcement de leurs capacités sont un atout pour les familles, les communautés rurales et plus généralement pour la production agricole et économique des pays

La pérennité de la diète méditerranéenne passe par l'arrêt du gaspillage des ressources alimentaires et naturelles mais aussi du gaspillage du capital humain. Bien que dans les pays ANMO plus de femmes fréquentent l'université que les hommes, que les taux de fécondité ont baissé au cours des vingt dernières années, l'intégration des femmes à la vie économique reste faible ⁴. La région perdrait l'équivalent de 27 % de son revenu à cause du faible taux de participation des femmes à la vie active. Cette non-participation s'apparente à un véritable gaspillage de ressources humaines et de compétences. Dans les territoires ruraux où la pauvreté est plus marquée, les femmes ont toujours travaillé mais sont considérées comme de la main-d'œuvre familiale (le travail domestique n'est pas pris en compte pour le calcul du PIB marchand). Selon les quelques données disponibles, il apparaît que le nombre de femmes au sein de la main-d'œuvre agricole de la

région s'est néanmoins étoffée, passant de 34 % en 1995 à près de 45 % en 2011. Il est à noter que, parallèlement, la contribution des hommes a considérablement baissé au cours de la même période (de 66 % à 55 %) ⁵.

La relégation des femmes rurales, dont la reconnaissance et le rehaussement contribuerait pourtant à un développement durable des territoires, menace également de disparition des savoirs et des savoir-faire développés par les femmes dans les cultures vivrières, la botanique et les domaines culinaires. Sans chercher à les enfermer dans un rôle de gardiennes des traditions, les femmes peuvent être davantage mobilisées pour participer à la valorisation des variétés culturelles endogènes et à l'institutionnalisation d'une culture gastronomique méditerranéenne. La reconnaissance et la mise en valeur d'un modèle alimentaire méditerranéen dans lequel elles seraient transmettrices et innovatrices devraient passer, dans ce cas, par un soutien affirmé des politiques publiques à l'échelle des pays et, pourquoi pas ?, à l'échelle de la région.

Femmes rurales : « double peine », opportunités multiples

Les femmes des mondes ruraux et agricoles en Méditerranée cumulent les discriminations et les inégalités liées à leur ancrage géographique mais aussi à leur statut de femme, si bien qu'on peut parler de « double peine ». Néanmoins au regard des défis à relever dans la région, les femmes apparaissent comme un levier d'une croissance durable, responsable et socialement plus équitable.

43 % de la population de la région ANMO vit en zones rurales et malgré les efforts réalisés par ces pays, la pauvreté reste très présente et touche plus fortement les populations agricoles. Les déséquilibres territoriaux et la pauvreté ont pour conséquence de vider progressivement les zones rurales de leurs forces vives jeunes, masculines et qualifiées. La pauvreté et la migration représentent certes un défi, mais peuvent également constituer des opportunités économiques et sociales pour les femmes.

⁴ <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SL.TLF.CACT.FE.ZS?view=map>

⁵ Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient, « Autonomisation des petits agriculteurs et des femmes dans la région du Proche-Orient et Afrique du Nord », FAO, Mai 2016

Les populations pauvres représentent un marché potentiel pour peu que les opérateurs économiques arrivent à s'adapter aux spécificités et aux besoins de ce type de consommateurs. Une approche économique « pro-pauvre » pourrait favoriser des offres de produits et des services à moindre coûts bénéficiant au plus grand nombre pour lesquels les femmes seraient un maillon de la chaîne de valeur (transformation des produits agricoles, commercialisation, ventes...) ⁶.

Les hommes en quête de meilleures conditions de vie laissent souvent derrière eux des femmes qui doivent assurer le bien-être de la famille. Cette charge de travail accrue peut leur permettre de gagner de nouvelles compétences et d'élargir leur pouvoir de décision. Une opportunité qui sera renforcée par la suppression simultanée des freins qui existent en matière d'accès aux infrastructures, au foncier et à la propriété, aux ressources financières et aux formations.

La pauvreté et la migration représentent certes un défi, mais peuvent également constituer des opportunités économiques et sociales pour les femmes

Les femmes possédant des terres dans la région sont très peu nombreuses. Elles ne représentent que 6,4 % des propriétaires fonciers en Tunisie ; 4,4 % au Maroc ; 4,1 % en Algérie ; 4 % en Égypte et 3 % en Jordanie. Dans 75 % des cas, il s'agit de petites exploitations. En règle générale, pour des raisons de pénibilité, de normes sociales ou de sécurité, lorsqu'une femme possède des terres, elle a tendance à céder ses droits sur celles-ci en échange d'un pourcentage sur les recettes liées à l'exploitation. Les femmes se déplacent moins facilement que les hommes et gérer des exploitations agricoles peut devenir un problème qui s'accroît à mesure que les parcelles des femmes sont séparées par de

longues distances. Des études ont démontré le lien fort qui existe entre le manque d'infrastructures de transports, la déscolarisation des filles et la faiblesse d'accès des femmes à des emplois de qualité. Dans ces conditions, le développement de routes, de transports collectifs mais aussi l'aménagement d'espaces publics plus inclusifs pour les femmes doivent être considérés comme des enjeux stratégiques ⁷.

Le faible pourcentage de femmes propriétaires de terres dans la région ANMO tient en grande partie aux législations en matière de succession et aux coutumes sociales en vigueur. Les femmes éprouvent encore plus de difficultés que les hommes à obtenir des crédits car l'octroi de ces derniers restent généralement subordonné au consentement du mari. L'analphabétisme constitue également un autre problème pour bénéficier de crédits. Cela touche en particulier les femmes âgées et celles appartenant à des minorités ethniques qui ne pratiquent pas la langue administrative du pays.

Faire comprendre les bénéfices partagés de ces évolutions est sans doute l'enjeu central de ces dynamiques de transition

Les pays ANMO réforment actuellement le statut des terres publiques et instituent des droits individuels d'exploitation dans le cadre de réformes agraires. Ces politiques ont beaucoup à gagner en adoptant une approche sexospécifique et en associant les femmes à l'ingénierie de ces nouveaux dispositifs. Elles doivent également associer les hommes car ils pèsent fortement sur le succès ou l'échec des programmes d'autonomisation des femmes. Leur inclusion est fondamentale pour espérer arriver à déconstruire certains stéréotypes qui enferment les femmes dans des rôles secondaires, pour les accompagner à investir davantage les lieux d'apprentissage mais aussi de décisions en dehors de la sphère domestique et enfin pour repenser les métiers ruraux à l'aune de la mixité.

⁶ PERROT, François. « Vers la construction des marchés au bas de la pyramide. Implications sur la gestion et le financement des projets », *Revue française de gestion*, vol. 208-209, n° 9, 2010, p. 45-61

⁷ AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (AFD). *Accès des femmes à des emplois de qualité au Maroc, Tunisie, Turquie : Dans quelles conditions le travail des femmes devient-il un facteur d'autonomisation ?*, mai 2015

Faire comprendre les bénéfices partagés de ces évolutions est sans doute l'enjeu central de ces dynamiques de transition

Enfin, on ne peut aborder sérieusement la question de l'autonomisation des femmes sans prendre en compte la question des modes de garde préscolaires. En effet, les services de la petite enfance, comme d'autres services, se font rares dans les territoires ruraux et agricoles et ils le sont plus encore dans les zones méridionales méditerranéennes. Ils sont pourtant une condition préalable à tout renforcement de capacité des femmes. Les modes de garde préscolaires collectifs répondent de manière consensuelle aux différents enjeux du développement durable tels que l'exprime l'ONU dans le cadre de ses 17 Objectifs de Développement Durables (ODD). Ils participent au développement équilibré des enfants dans les apprentissages de base (ODD 4), peuvent sensibiliser les enfants et parents à une gestion durable des ressources naturelles (ODD 12), facilitent la mise en œuvre de programmes de santé (ODD 3) et favorisent les partenariats entre acteurs de la société civile (ODD 17). Ils permettent aussi la création d'emplois décents, en donnant des droits sociaux à des femmes qui jusqu'à présent travaillaient dans le secteur informel du travail domestique (ODD 8). En dernier lieu, ils cassent les mécanismes de reproduction des inégalités d'une génération à une autre (ODD 10). Les lieux collectifs de garde sont également une opportunité pour initier les plus petits à une ali-

mentation saine et de qualité telle que la diète méditerranéenne.

La création de lieux de garde périscolaires peut maximiser les chances de réussite des projets de renforcement de capacités mais nécessite une implication forte des organisations syndicales et des organisations professionnelles des filières agricoles.

Les femmes rurales démontrent au quotidien leur capacité de résilience et d'adaptation face aux contraintes. Elles sont porteuses de solutions et d'innovations, elles contribuent pour beaucoup à la stabilité des territoires et sont des relais de transmission des savoirs et d'expertises difficilement égaux. Au regard des enjeux ruraux et agricoles spécifiques à la région méditerranéenne, il convient de promouvoir davantage le rôle central des femmes rurales car elles sont au cœur du développement durable et responsable. Pour autant, il reste encore beaucoup à faire pour permettre aux femmes rurales de déployer tout leur potentiel et pour faire valoir leurs compétences. L'autonomisation des femmes passe en premier lieu, il est vrai, par la formation et le renforcement des capacités mais, il y a également une dimension qui ne doit pas être négligée, il s'agit de la formalisation. En effet, l'autonomisation passe aussi par notre capacité à transformer les activités économiques des femmes qui restent trop souvent informelles dans le monde rural, en activités reconnues, valorisées et ouvrant droit à des dispositifs de protection sociale.